

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

---

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 2607

présenté par  
M. Serva

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 26 QUATER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.